

Expertises

Votre lettre d'information

Économie

Marchés financiers

Finance responsable

EN BREF

Les 3 infos à retenir

Rédaction : **Sienna**
INVESTMENT MANAGERS

Croissance

La croissance du P.I.B. mondial devrait se situer autour de +3,3 % en 2024, contre +3,1 % en 2023.

Politique monétaire

La BCE a réduit ses taux directeurs de 25 pb et la Fed a amorcé sa détente monétaire avec une baisse de 50 pb en septembre et de 25 pb en octobre.

Inflation

En France, après un ralentissement des prix à la consommation à +1,1 % en septembre, l'inflation annuelle s'est stabilisée à +1,2 % le mois dernier.

LE CHIFFRE CLÉ

66 000

C'est le nombre de défaillances d'entreprises sur un an, en France, selon le cabinet Altarex. Avec la fin des aides publiques liées au Covid, les faillites sont à un niveau record et font craindre une remontée du chômage.

L'ANALYSE DU GÉRANT

L'assouplissement des politiques monétaires : un soutien à la croissance mondiale

L'activité économique globale s'est un peu affaiblie au 3e trimestre. Le PMI composite mondial est ressorti à 52 pour le mois de septembre, en baisse par rapport au 52,8 du mois d'août.

Certains pays, comme les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et le Brésil, ont connu une croissance solide, alors que la zone euro et la Chine ont montré des signes de contraction ou de stagnation.

La désinflation reprend, notamment dans les pays développés, et la récente baisse du prix du pétrole va accentuer ce phénomène. La majorité des Banques centrales commencent leur cycle de baisse de taux d'intérêt, sauf au Japon et au Brésil, ce qui permettra de compenser en partie le durcissement attendu des politiques budgétaires en 2025. Les créations d'emplois ralentissent, mais restent positives avec un taux de chômage toujours extrêmement bas au niveau mondial. La consommation des ménages reste soutenue dans l'ensemble, notamment en Inde, au Brésil et aux États-Unis.

Plus spécifiquement, l'économie américaine résiste mieux que prévu. Les chiffres de l'emploi ont été robustes en septembre et le taux d'épargne des ménages remonte, ce qui redonne un potentiel de consommation supplémentaire. Au niveau des entreprises, les publications des comptes trimestriels restent globalement positives.

En zone euro, l'activité a nettement ralenti durant l'été : l'industrie est retombée en récession et les services s'affaiblissent ; la consommation des ménages reste en dessous des attentes ; la désinflation est plus laborieuse qu'aux États-Unis ; l'investissement des entreprises chute.

En Chine, après un début d'année décevant, la croissance devrait rebondir en fin d'année, compte tenu des mesures de relance des autorités chinoises, qui comprennent une dimension monétaire, bancaire, immobilière, budgétaire et financière.

Globalement, le cycle économique reste en expansion. Dans notre scénario, nous tablons sur une hausse du P.I.B. mondial de 3 % en 2024 et 2025, aidée par la baisse du prix du pétrole, le reflux de l'inflation et l'assouplissement des politiques monétaires.

Avec la victoire de Donald Trump à la présidentielle américaine et sa majorité au Sénat, les États-Unis devraient connaître une croissance plus forte, avec un risque inflationniste et des taux d'intérêt plus élevés. Sans majorité au Congrès, la volonté de Donald Trump de mener une guerre commerciale d'ampleur pourrait se heurter à des problématiques juridiques, ou être retardée dans sa mise en œuvre, ce qui pourrait avoir un impact sur les actifs.

Dans ce contexte, nous ne modifions pas les grands axes de notre allocation d'actifs. Nous restons neutres sur les actions, et, côté obligataire, nous réfléchissons à remonter la duration des fonds avec la hausse brutale des taux souverains américains et européens.

REPÈRES

Indicateurs économiques

Zone euro

+0,9 % : taux de croissance du PIB T3 2024 (ga)

+2 % : taux d'inflation en octobre 2024 (ga)

États-Unis

+2,7 % : taux de croissance du PIB T3 2024 (ga)

+2,4 % : taux d'inflation en septembre 2024 (ga)

Indicateurs de marchés¹

Variation mensuelle²

Niveau à fin octobre 2024

Taux à 10 ans

Allemagne	-2,3 %	2,4 %
France	-1,7 %	3,1 %
Italie	-1,6 %	3,7 %
Espagne	-1,5 %	3,1 %

Indices

EUROSTOXX 50 (Europe)	-3,5 %	4 828
CAC 40 (France)	-3,7 %	7 350
S&P 500 (Etats-Unis)	-1,0 %	5 705
ESTER	0,3 %	3,2 %
EURIBOR 3 M	0,0 %	3,1 %

Devise EUR / USD

-2,3 % 1,09

Petrole (Brent) \$/baril

1,9 % 73

1 - Les niveaux et les performances des indices étrangers sont en devise locale
2 - Pour les taux, il s'agit de la différence entre les deux dates

Source : Bloomberg

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

au 31 octobre 2024

CLASSES D'ACTIFS

CONVICTION*

COMMENTAIRE

Actions zone euro



Nous restons positifs sur les actions de la zone euro.

Actions US



Nous restons neutres sur les actions américaines.

Actions émergents



Nous restons surexposés aux marchés des pays émergents, notamment le Brésil et la Chine.

Obligations d'États



Nous restons neutres sur les obligations souveraines.

Obligations d'entreprises



Nous restons globalement surpondérés sur le crédit, notamment sur le crédit IG européen.

Devise EUR/USD



L'euro devrait conserver une tendance haussière face au dollar en 2025.

Or/Pétrole/Matières premières



Nous restons neutres sur l'ensemble des matières premières.

* Légende : Positif :  Neutre :  Négatif : 

LE BILLET DE LA FINANCE RESPONSABLE

COP16 Biodiversité : une COP décevante face à l'importance des enjeux

En 2022, la COP15 biodiversité avait conclu l'accord Kunming-Montréal, fixant le cadre mondial de conservation de la biodiversité et qui engage notamment les pays à mettre sous protection 30 % des terres et des océans d'ici 2030. Deux ans plus tard, la COP16, qui s'est achevée le 1er novembre, avait pour objectif de traduire ces engagements en actions concrètes. Cependant, seuls 44 pays sur 196, dont la France, ont soumis leur stratégie nationale sur la biodiversité.

La COP16 devait également décider du cadre de suivi de l'accord Kunming-Montréal afin de mesurer les progrès de chaque pays en matière de lutte contre l'effondrement de la biodiversité vis-à-vis de l'objectif mondial. L'objectif n'a pas été atteint et aucun accord autour de cet enjeu majeur n'a été conclu. La COP17 devra donc faire un bilan des efforts réalisés, mais sans avoir déterminé auparavant les règles et les indicateurs de suivi.

La mobilisation des ressources financières a également constitué un point de blocage important. Aucune décision n'a été prise sur la mobilisation des 200 milliards de dollars par an, d'ici 2030, prévue par la COP15. Seul le fonds GBFF, sous l'égide de la Banque Mondiale, a obtenu un montant supplémentaire de 163 millions de dollars par an, afin de soutenir les pays du Sud dans l'atteinte de leurs objectifs de préservation de la biodiversité.

La COP16 biodiversité n'aura pas été à la hauteur des attentes, laissant des questions majeures en suspens, bien que quelques progrès aient été réalisés. Ces négociations n'augurent rien de bon pour la COP29 climat, qui est prévue en Azerbaïdjan du 11 au 22 novembre.

L'enjeu de la chute de la biodiversité n'a pas encore déclenché de réelle prise de conscience malgré les alertes. La BCE l'avait pourtant fait avec un rapport publié quelques jours avant la COP16, expliquant que l'économie européenne est menacée par l'érosion de la biodiversité. Selon la BCE, 72 % des entreprises de la zone euro (environ 3 millions d'entreprises), "dépendent de manière critique des services écosystémiques et seront confrontées à d'importants problèmes économiques en raison de la dégradation des écosystèmes". Sans ces services éco-systémiques, des secteurs entiers de l'économie européenne ne pourraient plus fonctionner.



Avertissement

« Ce document a été produit à titre d'information exclusivement et n'a pas de valeur pré-contractuelle ou contractuelle. La référence à certaines valeurs est donnée à titre d'illustration. Ce document n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces dernières, et ne constitue ni une recommandation d'achat ou de vente, ni un conseil en investissement de la part de Sienna Gestion. Ce document est la propriété intellectuelle de Sienna Gestion ne peut pas être reproduit, distribué ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de Sienna Gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Sienna Gestion s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations »

Epsens - Entreprise d'investissement agréée en France par l'ACPR | Code Banque CIB : 11 383 - Société Anonyme au capital de 20 376 960,40 € | 538 045 964 R.C.S. Paris | N° TVA intracommunautaire : FR 92 538 045 964 | Siège social : 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 09 | www.epsens.com

Sienna Gestion - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 728 000 € | RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com

